

COMMUNAUTE DE COMMUNES ÉCUEILLÉ – VALENÇAY

BUREAU

du 12 mai 2014 à 17 h dans la Salle du Conseil de Valençay

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

La séance s'est ouverte sous la présidence de M. Claude DOUCET.

Date de la convocation : 30 avril 2014

Etaient présents :

- M. Claude DOUCET, Président
- M. Alain REUILLON, 1^{er} vice-Président délégué au service de gestion des déchets
- M. Patrick MALET, 2^{ème} vice-Président délégué au développement artisanal et industriel
- Mme Sophie GUERIN, 3^{ème} vice-Présidente déléguée à la mutualisation
- M. Gilles BRANCHOUX, 4^{ème} vice-Président délégué au développement touristique
- M. Alain POURNIN, 5^{ème} vice-Président délégué à la voirie
- M. Francis COUTURIER, 6^{ème} vice-Président délégué au développement agricole
- M. Alain RAVOY, 7^{ème} vice-Président délégué aux finances et à la prospective
- Mme Chantal GODART, 8^{ème} vice-Présidente déléguée aux services à la population
- M. William GUIMPIER, 9^{ème} vice-Président délégué aux énergies renouvelables
- Mme Annick BROSSIER, 10^{ème} vice-Présidente déléguée à la culture et aux sports
- M. Bruno TAILLANDIER, 11^{ème} vice-Président délégué à l'environnement (*ayant quitté la séance à 18 h, lors de l'examen des questions diverses*)
- M. Gérard SAUGET, 12^{ème} vice-Président délégué au SCOT et au RIP 36
- M. Alain MOREAU, membre du bureau
- M. Daniel COUTANT, membre du bureau
- Mme Bernadette COUTANT, représentant la commune de Langé mais sans voie délibérative
- Mme Lydie CROUZET, membre du bureau
- M. Guy LEVEQUE, membre du bureau
- M. Joël RETY, membre du bureau
- M. Jean-Charles GUILLET, membre du bureau

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

ABATTOIR

1. Application de nouveaux tarifs

DIVERS

2. Questions diverses

ABATTOIR

DOSSIER N°1 : APPLICATION DE NOUVEAUX TARIFS

Délibération n° 2014/90

Par délibération en date du 24 avril 2014, le conseil communautaire a délégué au bureau la mise en place de nouvelles tarifications d'abattage des bovins.

Le vice-Président délégué aux finances rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Valençay avait mis en place une tarification spécifique pour l'abattage des porcs, sur la base d'un engagement de la part du client à faire abattre plus de 35 tonnes ou 50 tonnes équivalent carcasses par an. Il explique qu'une demande similaire a été adressée à la Communauté de Communes en ce qui concerne l'abattage des bovins (gros bovins et veaux).

Le vice-Président délégué aux finances propose aux membres du bureau d'appliquer, à compter du 1^{er} mai 2014, une facturation dégressive pour les bovins/veaux en ce qui concerne la redevance d'abattage :

Taux TVA	TARIFICATION DES BOVINS A L'ABATTOIR DE VALENÇAY		Prix HT actuels	Prix HT proposés
5,50%	Redevance d'abattage pour les gros bovins (unité)	moins de 5 tonnes par an (soit moins de 0,41 tonne par mois) – fongible avec le tonnage « veau »	74,74 €	idem
		bouchers (professionnels) ou de 5 à 10 tonnes par an (soit entre 0,42 et 0,83 tonne par mois) – fongible avec le tonnage « veau »	70,51 €	idem
		de 10 à 40 tonnes par an (soit entre 0,84 et 3,33 tonnes par mois) – fongible avec le tonnage « veau »	70,51 €	62,00 €
		plus de 40 tonnes par an (soit plus de 3,34 tonnes par mois) – fongible avec le tonnage « veau »	70,51 €	41,00 €
	Redevance d'abattage pour les veaux (unité)	moins de 5 tonnes par an (soit moins de 0,41 tonne par mois) – fongible avec le tonnage « gros bovin »	38,39 €	idem
		bouchers (professionnels) ou de 5 à 10 tonnes par an (soit entre 0,42 et 0,83 tonne par mois) – fongible avec le tonnage « gros bovin »	36,21 €	idem
		de 10 à 40 tonnes par an (soit entre 0,84 et 3,33 tonnes par mois) – fongible avec le tonnage « gros bovin »	36,21 €	32,00 €
		plus de 40 tonnes par an (soit plus de 3,34 tonnes par mois) – fongible avec le tonnage « gros bovin »	36,21 €	22,00 €

Les autres tarifs demeurent inchangés.

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 24 avril 2014 portant délégation au bureau de la mise en place de nouveaux tarifs pour l'abattage de bovins,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le bureau :

- **Approuve** la mise en place des nouveaux tarifs tels que présentés précédemment et à compter du 1^{er} mai 2014,
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

DIVERS

DOSSIER N°2 : QUESTIONS DIVERSES

- **2.1. Logo de la CCEV** : résultat du tour de table

1



Ce logo a la préférence de :

- M. Claude DOUCET, mais avec une grappe plus petite et un fromage plus visible
- M. Alain REUILLON
- Mme Sophie GUERIN
- M. Francis COUTURIER, mais avec l'écriture du n°3
- Mme Chantal GODART
- M. William GUIMPIER
- M. Gérard SAUGET, mais avec une grappe plus petite et un fromage plus visible
- M. Daniel COUTANT, mais avec un fromage plus visible
- Mme Bernadette COUTANT
- Mme Lydie CROUZET
- M. Guy LEVEQUE, mais avec « communauté de communes » en couleur plus foncée
- M. Joël RÉTY

2



Ce logo a la préférence de :

- M. Alain MOREAU
- M. Francis COUTURIER, mais avec l'écriture du n°3

3



Ce logo a la préférence de :

- M. Patrick MALET
- M. Gilles BRANCHOUX, mais avec le château des n°1 et n°2
- Mme Annick BROSSIER



Ce logo a la préférence de :

- M. Alain RAVOY
- M. Jean-Charles GUILLET, mais avec le train et le château du n°2

Le logo n°1 est donc retenu mais devra être modifié avec les points suivants :

- Couleur plus foncée de l'expression « communauté de communes »
- Couleur rose pour « Ecueillé – Valençay » (à étudier)
- Application de la police de n°3 (à étudier)
- Grappe plus petite (à étudier)
- Fromage plus visible
- Un château plus rond et avec fenêtres (à étudier)

- **2.2. ATESAT :** après intervention du Président DOUCET, M. Laurent WENDLING, nouveau Directeur Départemental des Territoires, souhaite un rendez-vous avec ce dernier suite à la disparition de l'ATESAT, afin d'envisager les possibilités d'accompagnement d'Etat. D'autre part, M. Laurent WENDLING demande qu'une réunion soit organisée à l'échelle de la Communauté de Communes afin de présenter les échéanciers de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR). Le Président explique qu'il répondra à ce courrier en temps voulu.

- **2.3. Achat de tables et chaises pour l'Espace Gâtines :** le Président indique que trois devis ont été demandés pour l'achat de tables et chaises afin de réunir le conseil communautaire au sein de l'Espace Gâtines, dont le hall est accessible aux personnes à mobilité réduite. Mais compte tenu du montant (9 500 € HT pour le moins disant), il propose de ne pas donner suite. Le bureau étant d'accord, les réunions du conseil qui se tiendront à Valençay auront lieu à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.